

16 PROPOSITIONS POUR FAIRE LE PARI DE LA FRATERNITE A MARSEILLE MUNICIPALES 2014



Document élaboré à partir des 18 propositions de HES France

- 1- Bilan du Maire sortant à Marseille**
- 2- Éléments d'une politique visant à améliorer les conditions de vie des personnes LGBT à Marseille**
- 3- Propositions de réalisations concrètes**

1- Bilan du Maire sortant à Marseille :

Le bilan du Maire sortant : 19 ans aux commandes, et aucune grande avancée majeure sur les questions LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi & Trans) à Marseille.

Selon un sondage effectué par le magazine Têtu en décembre 2012, Marseille se trouve à la 21^{ème} place sur 23 des municipalités les moins gay-friendly de France, loin derrière des villes comme Lyon, Lille ou Nice. **Pourquoi la deuxième ville de France se trouve-t-elle seulement à la 21^{ème} place ?**

Pourquoi dans une métropole de 1,8 millions d'habitants, la vie des Lesbiennes Gays, Bis et Trans (LGBT) reste-t-elle aussi confidentielle ? Pourquoi l'attractivité des quelques commerces LGBT à Marseille ne va pas au-delà de la clientèle locale ? **Rien de comparable dans des agglomérations de même taille en France ou en Europe. Y aurait-il un problème à Marseille ? Si oui, d'où vient-il ?**

De l'homophobie latente ressentie ou réelle, quelle est la plus importante ? Combien de harcèlements et d'agressions non déclarés ? Y aurait-il plus de contraintes dans le fait de vivre quotidiennement et au grand jour son orientation sexuelle ou de genre à Marseille ? **Ce sont des questions qui restent sans réponse puisque les statistiques manquent... et que le Maire sortant ne semble pas se soucier du bien être de Marseillaises et des Marseillais !**

À Marseille, chômage, pauvreté, précarité aggravent la vie des jeunes homosexuels.

La bienveillance des services municipaux à l'égard des personnes et des associations LGBT ne constitue pas une politique volontariste de lutte contre les discriminations. **Il n'y a jamais eu d'implication personnelle du Maire sortant qui n'a jamais assisté aux événements LGBT en 19 ans de mandat et qui laisse gérer cette question par ses adjoints et ses services.**

Pour information:

Pour les personnels municipaux : droits déjà identiques entre pacés-es et mariés-es et mêmes concubins-es. Avantages parfois supérieurs aux droits réglementaires : en cas de « congés de paternité et d'accueil du jeune enfant » ouvert aux couples homosexuels, le traitement est maintenu intégralement (d'après l'association des Municigays, association regroupant les employés municipaux LGBT).

La lutte contre l'homophobie ne se réduit pas au soutien financier et logistique de quelques associations.

2- Éléments d'une politique municipale en vue d'améliorer les conditions de vie des LGBT à Marseille :

Adapter la réponse à l'échelle de la communauté urbaine Aix-Marseille-Provence et des compétences de la ville :

La Ville de Marseille doit s'approprier pleinement ses compétences et proposer une véritable politique publique dans le domaine de la lutte contre l'homophobie et plus largement contre les discriminations à l'échelle du territoire métropolitain, en collaboration avec les différents acteurs LGBT.

La mairie constitue un **maillon de la république sociale** qui doit offrir les conditions nécessaires au développement de la personne, veiller à son épanouissement afin d'être la plus contributive à la société.

Même si l'action sociale ne relève pas directement des compétences de la municipalité, celle-ci a le **pouvoir de mettre en place un nombre de dispositifs pour lutter contre les discriminations** et représente un niveau pertinent de proximité d'intervention entre les personnes et les services d'État, départementaux ou d'associations.

Lutter contre les discriminations s'inscrit dans la durée car les mentalités mettent du temps à évoluer ; c'est pourquoi il faut assurer la pérennité des dispositifs et régulièrement évaluer leur efficacité pour les adapter aux nouvelles circonstances.

Améliorer la situation des personnes LBGT à Marseille constitue un enjeu considérable pour la Ville: la rendre plus gay-friendly c'est d'abord faire entrer Marseille dans la modernité politique qui œuvre à l'égalité réelle des chances quel que soit l'origine, le sexe, le genre, ou l'orientation sexuelle des personnes. C'est également renforcer l'attractivité du territoire métropolitain et développer des potentiels touristiques encore à l'état de friche comparé à d'autres villes méditerranéennes. C'est surtout actionner l'un des leviers dans la reconquête par les Marseillais de l'image de leur Cité.

L'homosexualité concerne des personnes et des familles de Marseille de toutes origines sociales, ethniques, de tous quartiers, Nord, Sud. La lutte contre l'homophobie ne peut pas seulement concerner certains quartiers considérés comme plus touchés par le phénomène ; elle doit être l'affaire de toutes et de tous.

3- Propositions de réalisations concrètes pour Marseille :

Trois grands chapitres qui correspondent aux compétences d'une municipalité.

Thème 1 : Accueillir & protéger la personne dans le respect de sa singularité :

Proposition 1. Faire de l'Hôtel de Ville, la maison de tous les citoyens-nes :

- ⑩ Formation des employés municipaux sur les questions LGBT, par exemple l'homoparentalité.
- ⑩ Évaluation et redéfinition du cahier des charges des dispositifs existants Allô Parents (en partenariat avec L'Ecole des Parents) et Fil Santé Jeune (géré par l'Ecole des Parents et des éducateurs d'Île de France). En particulier dans la prise en compte de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre des adolescents.
- ⑩ Mise en place d'un dispositif (site internet/numéro de téléphone) qui permet à toute personne victime de discrimination de pouvoir le rapporter. Double objectif : prendre en charge la personne et l'orienter vers les services d'État adéquates (sociaux, médicaux, juridiques) et/ou des associations agréées ; élaborer des statistiques pour mesurer le phénomène.

Proposition 2. Faire de la Mairie un employeur exemplaire : Elaborer une Charte de l'égalité dans l'emploi, Comité de prévention et d'action contre le harcèlement et la discrimination.

Proposition 3. Inciter les commerces et entreprises locaux à faire, eux aussi, le pari de la fraternité : Elaborer une Charte gay-friendly en partenariat avec l'Office du tourisme, les associations et les entreprises.

Proposition 4. Veiller à l'égalité de traitement des couples non mariés : Élargir les droits déjà accordés.

Proposition 5. Intégrer la dimension LGBT aux problématiques de logement social et d'urgence : Les logements sociaux et d'urgence doivent être accessibles aux personnes LGBT sans que celles-ci risquent d'être exposées à des violences verbales ou physiques. Une attention particulière portée sur les personnes les plus fragiles : personnes âgées ayant des faibles ressources, jeunes en rupture familiale (actions avec les organismes HLM, les EHPAD, les foyers de jeunes travailleurs, la Maison des Adolescents).

Proposition 6. Aider les associations LGBT au même titre que les autres associations : Favoriser la création d'un espace des diversités et de la laïcité intégrant les association LGBT.

Thème 2 : Eduquer pour mieux vivre ensemble :

Proposition 7. Rendre visible la lutte contre les discriminations dans les exécutifs municipaux. Nommer un-e Adjoint-e au maire chargé-e des diversités et de la laïcité (en particulier pour piloter le dispositif de déclaration des victimes de discriminations et l'espace des diversités).

Proposition 8. Porter la parole républicaine en cas d'agression. Implication personnelle du maire lors des événements LGBT à Marseille, et condamnation publique du maire en cas d'agression homophobe ou transphobe.

Proposition 9. Informer sans cesse et en tous lieux contre les préjugés. Lancer des Campagnes d'affichage de lutte contre l'homophobie et les discriminations en mettant à contribution le réseau de communication de la Métropole.

Proposition 10. L'apprentissage de la démocratie par une pédagogie de la fraternité

- ⑩ Création d'un centre de ressources documentaires gays et lesbiennes.
- ⑩ Création d'un fonds documentaires égalité de genre, intégrant les questions LGBT, à la médiathèque du centre-ville.
- ⑩ Intégration des problématiques LGBT aux travaux du Conseil Municipal de la jeunesse.

Proposition 11. Contribuer à lutter contre les préjugés dès l'école. En partenariat avec le Rectorat et l'Inspection :

- ⑩ Encourager les équipes pédagogiques à renouveler les fonds de leur bibliothèque avec des ouvrages mettant en valeur la diversité des familles.
- ⑩ Mettre en place un concours de productions variées (poèmes, théâtre, dessins, etc.) autour du thème de la lutte contre les discriminations, en particulier l'homophobie dans les écoles primaires.

Proposition 12. L'apprentissage de la tolérance par le sport et la culture.

- ⑩ Exiger des associations qu'elles s'engagent à respecter une charte de la diversité et de la laïcité, de la lutte contre les discriminations lors du dépôt électronique des demandes de subvention (en cochant une case).
- ⑩ Exiger des associations qu'elles mettent leurs statuts en correspondance avec la réglementation en faveur de la parité.
- ⑩ Favoriser des actions de lutte contre les discriminations dans les associations.

Thème 3 : Soigner pour un bien-être commun :

Proposition 13. Engager les acteurs municipaux dans la lutte contre le VIH/sida et les autres IST. Faire des Campagnes répétées de prévention contre le sida et des IST en plusieurs langues en direction des touristes.

Proposition 14. S'engager contre la sérophobie. C'est contre le sida qu'il faut lutter, pas contre les séropositifs. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de discriminations à l'embauche des personnels municipaux ou encore à aménager l'accueil des personnes vivant avec le VIH dans les EHPAD.

Proposition 15. Soutenir les acteurs associatifs de lutte contre le VIH/Sida à Marseille

Proposition 16. Soutenir la lutte contre le VIH/sida dans le monde dans le cadre des jumelages.